

Arcom
Dijon

2022

ARCOM DIJON
Rapport d'activité 2022

SOMMAIRE

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE	3
PAYSAGE AUDIOVISUEL	4
ACTIVITE DU COMITE	7
RELATIONS EXTERIEURES ET COMMUNICATIONS	10
MOYENS MATERIELS DU COMITE	12
BILAN, PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES	13

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE

LES MEMBRES DU COMITE

Au 31 décembre 2022, le comité de Dijon était composé de :

M. David ZUPAN

Président ;

Secteur : Dijon

Nommé le 17 juin 2022, (1^{er} mandat), échéance le 16 juin 2026 ;

Mme Anne-Céline CARTIER

Secteur : Besançon

Nommée le 13 juin 2019 (2^{ème} mandat), échéance le 12 juin 2023 ;

Mme Laurence DELOIRE

Secteur : Dijon

Nommée le 13 mars 2019 (2^{ème} mandat), échéance le 12 mars 2027 ;

Mme Nadège HUBERT

Secteur : Dijon

Nommée le 21 mars 2018 (2^{ème} mandat), échéance le 20 mars 2026 ;

M. Maxime PERRIN

Secteur : Dijon

Nommé le 17 février 2021 (2^{ème} mandat), échéance le 16 février 2025 ;

M. Bernard PORTALES

Secteur : Yonne

Nommé le 24 janvier 2018 (2^{ème} mandat), échéance le 23 janvier 2026 ;

M. Denis ROSSIGNOL

Secteur : Jura

Nommé le 18 avril 2018 (2^{ème} mandat), échéance le 17 avril 2026 ;

LES AGENTS PERMANENTS

Au 31 décembre 2022, les agents permanents étaient :

Mme Caroline DEMONT, secrétaire générale (depuis le 14 novembre 2022) ;

M. Norbert PETIT, attaché technique audiovisuel (depuis février 1994) ;

Mme Nadia FIOLSI, secrétaire-assistante (depuis mars 2020).

FONCTIONNEMENT DE L'ARCOM DIJON

Depuis décembre 2014, le comité s'est installé dans les locaux de la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté au centre de la ville de Dijon.

PAYSAGE AUDIOVISUEL

PAYSAGE RADIOPHONIQUE

En 2022, l'activité de l'Arcom Dijon a été marquée par le lancement de deux appels aux candidatures dans son ressort :

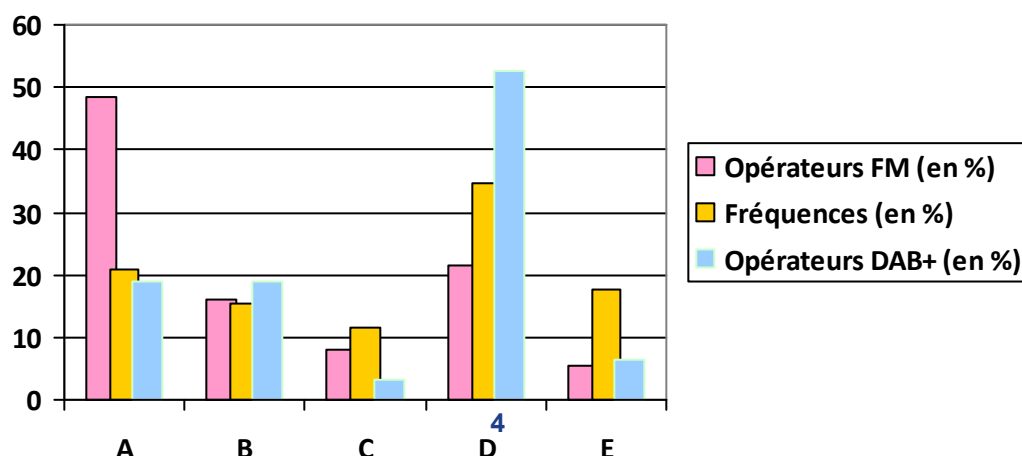
- L'appel général FM du 17 mai 2022 (décision n°2022-294) portant sur l'affectation de 169 fréquences réparties sur 41 zones situées en Bourgogne Franche Comté. L'ARCOM a conclu à la recevabilité des 81 dossiers de candidature de cet appel lors de sa séance du 7 décembre 2022 (Décision n°2022-798) après avis du comité de l'Arcom Dijon du 16 novembre 2022. La procédure de présélection débutera en 2023.
- L'appel DAB+ 9 du 27 juillet 2022 (décision n°2022-494) dans le ressort de 9 CTA. S'agissant de l'Arcom Dijon, cet appel porte sur 2 multiplex dans les zones de Chalon-sur-Saône (13 ressources disponibles) et de Belfort-Montbéliard (12 ressources disponibles). La procédure de recevabilité et de présélection débutera en 2023.

Pour ce qui est des autorisations venant à échéance hors appel à candidatures, lors de ses réunions des 04 février et 28 juin 2022, le comité a décidé la reconduction de 2 autorisations.

Répartition quantitative des opérateurs autorisés en FM et DAB+ par catégorie

Catégorie	A	B	C	D	E	Sous-Total	SP	Total
Opérateurs FM	36	12	6	16	4	74	1	75
Fréquences FM	63	47	35	105	53	303	147	450
Opérateurs DAB+	12	12	2	33	4	63	1	64
Services DAB+	12	15	5	45	5	82	8	90

Répartition des opérateurs et des fréquences par catégorie (hors service public)



Répartition des fréquences du secteur privé par département

Au 31 décembre 2022, la répartition des fréquences FM attribuées par département s'établit comme suit :

Département	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Catégorie D		Catégorie E		Nombre de fréquences par département
	Fréq	Opé	Fréq	Opé	Fréq	Opé	Fréq	Opé	Fréq	Opé	
Côte d'Or (21)	10	6	7	3	7	4	15	10	6	3	45
Doubs (25)	17	10	7	2	4	3	16	10	7	3	51
Jura (39)	7	2	7	2	4	4	9	6	5	3	32
Nièvre (58)	11	7	5	3	3	2	11	9	7	3	37
Haute-Saône (70)	3	3	7	2	3	2	7	4	5	3	25
Saône et Loire (71)	8	5	8	6	8	4	20	10	13	3	57
Yonne (89)	6	5	5	3	3	1	24	13	8	3	46
Territoire de Belfort (90)	1	1	1	1	3	3	3	3	2	2	10
Nombre de fréquences par catégorie	63		47		35		105		53		303

Répartition par groupe d'opérateurs en FM

Groupes et réseaux	Nombre de fréquences	Part de fréquences par groupes par rapport aux 303 fréquences du CTA (hors SP)
NRJ Group	56	18,50 %
NRJ	21	
NOSTALGIE	17	
CHERIE FM	11	
RIRE ET CHANSONS	7	
Lagardère Active	50	16,50 %
EUROPE1	24	
VIRGIN RADIO	16	
RFM	10	
Groupe M6	40	13,20 %
RTL	17	
RTL 2	12	
FUN RADIO	11	
Vortex	16	5,30 %
Skyrock	16	
Soropar Group	14	4,60 %
Radio Star	10	
Radio Star Bourgogne	1	
Plein Cœur	3	
Next Radio TV	12	4%
RMC	12	
Espace Group	9	3 %
Jazz Radio	4	
M Radio	5	
LVMH	5	1,60 %
Radio Classique	5	
Groupe 1981	6	2 %
Vibration	5	
Ouï FM	1	
Total général	208	68,70 %

RADIOS TEMPORAIRES

L'Arcom Dijon a instruit 5 demandes de radios temporaires pour des autorisations de services allant de 1 journée à 9 mois. Les demandes sont principalement déposées par des associations locales pour des projets à visée pédagogique ou pour la couverture de manifestations locales.

PAYSAGE TELEVISUEL LOCAL

Le comité ne dispose d'aucune télévision locale dans son ressort.

ACTIVITE DU COMITE

ACTIVITE GENERALE

Activité	Nombre	Commentaire
Saisines	115	Courriers reçus
Réunions	7	-
Avis	5	-
Avenants	8	-
Décisions	15	-
Publications au JO	12	06 décisions et 06 délibérations

ACTIVITE DETAILLEE

	Décisions	Avis	Avenant ou convention	Publication JO
Modifications				
Administratives	8	1	8	0
Programmes	0	0	0	0
Techniques	4	3	4	4
Appels FM				
Recevabilité (nbr d'opérateur)		1		1
Allotissements déjà autorisés		0		
Nouveaux allotissements		0		
Appels DAB+				
Recevabilité (nbr d'opérateur)		0		
Allotissements déjà autorisés		0		
Nouveaux allotissements		0		
Reconductions				
Re conductibilité (nbre opérateurs)	1	0	0	1
Reconductions (nbre opérateurs)	2	0	2	2
Négociation de convention	6			
Autorisations temporaires				
Radio	5	0	5	5
TV	-	-	-	-
Manquements / Infractions				
Mise en garde	-	-	-	-
Mise en demeure	-	-	-	-
Sanction	-	-	-	-

DEPLOIEMENT DU DAB+

La région Bourgogne – Franche-Comté compte actuellement 5 multiplex : Dijon local et étendu, Besançon local et étendu, Macon-Cluny et 2 multiplex métropolitains M1 et M2 soit 90 services autorisés.

Parmi ces multiplex, 4 ont été allumés en 2021, il s'agit du Métropolitain 1 et 2, du mux Dijon étendu et du mux Dijon local. Les multiplex Besançon local et étendu devraient être allumés courant 2023.

Un appel aux candidatures DAB+ n° 9 a été lancé par l'Arcom le 27 juillet 2022 (décision n°2022-494) dans le ressort de 9 CTA, s'agissant de celui de Dijon, cet appel porte sur 2 multiplex dans les zones de Chalon-sur-Saône (13 ressources disponibles) et de Belfort-Montbéliard (12 ressources disponibles). La procédure de recevabilité et de présélection débutera en 2023.

Le déploiement du DAB+ se poursuivra dans la région Bourgogne – Franche-Comté, selon la feuille de route mise à jour en décembre 2021 pour 2022 – 2024.

RECONDUCTION D'AUTORISATIONS

2 autorisations délivrées à 2 opérateurs dans le ressort de l'Arcom Dijon arriveront à échéance en 2022 et 2023 :

- L'autorisation délivrée à L'association Dans Ta Face Promotion (Diversité FM) est arrivée à échéance le 31 août 2022. Le CTA a négocié une nouvelle convention avec l'association. Son autorisation a été reconduite pour cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2022.
- L'autorisation délivrée à l'association RCF Besançon arrivera à échéance le 15 avril 2023. Lors de sa délibération du 9 mars 2022, le comité a statué favorablement sur la possibilité de reconduire, pour 5 ans, cette autorisation. L'opérateur était exempt de négocier une nouvelle convention avec le comité. Son autorisation a été reconduite pour cinq ans à compter du 16 avril 2022.

Les décisions de reconduction ont été publiées au Journal Officiel.

PRINCIPALES MISSIONS DE L'ATTACHE TECHNIQUE

- Poursuite du processus CAF et COMSIS FM, DAB+, TNT ;
- PRTV TNT (dont GTZS) et LTE / PR radio ;
- Autorisation 30-3 : suivi modifications techniques, renouvellements...
- Contrôle du spectre dont NEVA et NEDA : appels généraux FM, appels DAB+, contrôles annuels des diffusions notamment FM ;
- Participation au projet de modernisation des outils de gestion des données (Fréquencia) et à la fiabilisation de ses données ;

CONTROLES TECHNIQUES

Rubriques	Total
Temporaires (nombre d'instructions)	5
Modifications techniques FM (nombre d'études et suivis)	15
Modifications techniques TNT (nombre de visites sites et émetteurs)	0
Entraides inter CTA (nombre de jours)	1
Zones sensibles FM (Plaintes - nombre de déplacements)	1 - 0
Zones sensibles TNT (Plaintes - nombre de déplacements)	0 - 0
Vérifications fréquences DAB	104
Vérifications fréquences TNT (nombre de Mux vérifiés)	12
Vérifications fréquences FM (nombre de fréquences vérifiées)	430
Nombre de réclamations AM	0
Formation autres ATA (nombre de jours)	0

RELATIONS EXTERIEURES ET COMMUNICATION

EDUCATION AUX MEDIAS

Depuis plusieurs années, la secrétaire générale a mis en place une collaboration avancée avec les CLEMI de Dijon et de Besançon afin de relayer les messages et apporter son expertise sur des thématiques telles que la liberté d'expression et ses limites, la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes et la place des femmes dans les médias. Des réunions de points d'avancée sur les actions en cours sur le territoire avec les référentes CLEMI des deux académies ont été tenues fin mars 2022 et mai 2022.

La secrétaire générale a participé à une session de formation d'enseignants le 8 avril 2022 portant sur la lutte contre les discriminations et Egalité femmes/hommes dans les médias.

La secrétaire générale a également participé au jury au sein des concours Mediatiks de l'académie de Dijon (31 mars 2022) et de l'académie de Besançon (03 mai 2022) afin de déterminer les lauréats de la catégorie webradio ainsi qu'à la remise des prix Mediatiks qui s'est tenue à Nuit Saint Georges le 23 juin 2022.

VISITE DES RADIOS

La secrétaire générale accompagnée d'un ou deux membres référents sont allés rendre visite à 13 radios entre février et mai 2022 : Radio Cactus, Radio Espérance, Auxois FM, Radio Amitié, Radio Campus Besançon, Radio Vintage, 21 Radio, Diversité FM, RNB, Triage FM, Flotteurs FM, Radyonne, Radio Avallon.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

MAIRIE DE BESANÇON

En mars 2022, la secrétaire générale a présenté l'activité du comité et des enjeux du secteur auprès des représentants de la Mairie de Besançon.

SALON SNRL A ARRAS (62)

La secrétaire générale a participé au congrès d'Arras des radios libres, organisé par la SNRL, qui s'est tenu les 16, 17 et 18 novembre 2022 en présence du Président de l'Arcom, Roch-Olivier MAISTRE, et du Conseiller, Hervé GODECHOT.

Ce congrès réunissait l'ensemble des radios locales de France et des intervenants extérieurs, les thématiques abordées sous forme de tables rondes, étaient, le pluralisme et la liberté des médias audiovisuels, l'économie sociale et solidaire, les plateformes de diffusion internet, les médias et la laïcité, la radio en tant que média des convergences locales et citoyennes, le FSER, l'éducation aux médias et à l'information, les programmes locaux, l'INA.

Ce fut un moment fort enrichissant et une occasion de pouvoir échanger avec les radios locales et les intervenants EMI.

COMPTE TWITTER

L'Arcom Dijon dispose d'un compte twitter depuis octobre 2016 sur lequel est relayé l'ensemble des communications destinées au public audiovisuel.

Il s'agit d'informations liées à l'activité du comité (visites de radios, contrôles, publications officielles, lancements d'appel à candidatures FM et DAB+...) ; de la mise en avant d'actions territoriales portées par les radios ou destinées à promouvoir l'activité radiophonique en FM et DAB+ ; de relayer des informations et des actions des partenaires Clemi, des radios, de l'Arcom et de la secrétaire générale sur les thématiques d'EMI.

Le profil twitter de l'Arcom Dijon compte 626 abonnés depuis sa création.

MOYENS MATERIELS DU COMITE

LOCAUX

L'Arcom Dijon est installé dans des locaux mis à disposition au sein de la Direction régionale des affaires culturelles au centre-ville de Dijon.

INFORMATIQUE ET TELECOM

Les agents permanents sont dotés d'un écran externe, d'un casque audio avec micro et d'un ordinateur portable facilitant leur utilisation en télétravail et lors de déplacements professionnels. La secrétaire générale possède un poste radio DAB+ lui permettant d'écouter la programmation des radios diffusées dans le périmètre de Dijon.

L'ensemble des postes de téléphonie fixe, depuis peu renouvelés, sont raccordés au réseau de téléphonie du siège.

MATERIELS DE CONTROLE

L'ATA est doté d'un ETL de Rhode & Schwarz et d'un Hexylon de Gsertel pour effectuer les mesures.

VEHICULE

L'Arcom Dijon dispose d'un véhicule Passat Hybride GTE depuis août 2021, équipé d'appareils de mesure.

BILAN, PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES

BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2022 a été marquée par un changement de présidence au sein du comité et le départ, en juillet, de la secrétaire générale en place depuis 2011.

Les perspectives de l'année 2023 :

Deux grandes échéances en radio à tenir au premier semestre 2023 :

- **L'appel général FM du 17 mai 2022** (décision n°2022-294) portant sur l'affectation de 169 fréquences réparties sur 41 zones situées en Bourgogne Franche Comté. 142 fréquences issues d'autorisations arrivées définitivement à échéance et 27 nouvelles fréquences, dont 8 en contrainte d'allotissement ou d'assignation. 81 opérateurs se sont portés candidats, 546 demandes ont été exprimées.
La secrétaire générale procédera à l'instruction de l'ensemble des dossiers de candidature. Le Comité rendra un avis de sélection des candidats courant juin 2023.
- **L'appel DAB+ 9 du 27 juillet 2022** (décision n°2022-494) dans le ressort de 9 CTA. S'agissant du CTA de Dijon, cet appel porte sur 2 allotissements (un allotissement intégralement disponible et un partiellement disponible) et concerne deux zones : Chalon-sur-Saône et Belfort-Montbéliard. 34 candidatures ont été reçues pour ces deux zones. 47 demandes ont été exprimées.
La secrétaire générale procédera à l'instruction de l'ensemble des dossiers de candidature. Le Comité rendra un avis de sélection des candidats courant juin 2023.

L'animation territoriale :

Le second semestre 2023 sera concentré sur l'animation territoriale et notamment sur la continuité des actions liées aux thématiques d'éducation aux médias et à l'information et à la citoyenneté numérique ainsi qu'au développement de son écosystème.

ARCOM Dijon
33 Ter rue Diderot
21000 DIJON

Tél : 01.40.58.34.21
@ : CTA.Dijon@arcom.fr
 @Arcom_Dijon